

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Tel \_\_\_\_\_

Formation Individuelle       Objectif Autonomie       Solo/Equipage Réduit   
Découverte       Hauturière       Performance/Régate   
Pares à Skipper

**Détails de la prestation :**

Voilier : \_\_\_\_\_ Port de départ : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_

**Modalités de paiement**

Chèque       Virement bancaire       Espèce       Montant total \_\_\_\_\_ €  
Acompte \_\_\_\_\_ €  
Solde \_\_\_\_\_ €

« J'ai pris connaissance des conditions générales et les accepte. Je certifie sur l'honneur savoir plonger, m'immerger et nager au moins 50m et d'être apte à la pratique de l'activité.  
J'ai pris connaissance du protocole sanitaire Covid19. Je déclare sur l'honneur ne pas avoir été en contact avec un cas avéré de COVID19 dans les deux semaines qui précèdent le stage. »

Signature précédée de « lu et approuvé »

Fait à : ..... Le : .....

- 1- Les stages sont encadrés par un moniteur titulaire du Brevet d'Etat.  
Le prix des stages comprend : les cours pratiques et théoriques, l'hébergement sur le bateau, une assurance responsabilité civile et une assurance individuelle accident.
- 2- Une caisse de bord est constituée pour l'avitaillement, les frais de port, le gazole et le gaz. Le moniteur participe à l'avitaillement.
- 3- Une assurance responsabilité civile et une assurance individuelle accident obligatoire (décès et invalidité permanente : 1525€, frais médicaux:457€) est comprise dans le prix du stage. Vous pouvez opter pour une assurance individuelle accident plus importante. Le coût de cette dernière est à votre charge.
- 4- Une licence FFV en cours de validité avec visa médical (ou certificat médical) est obligatoire pour participer aux régates.
- 5- En cas de désistement avant l'embarquement ou abandon de stage, les sommes versées restent acquises de plein droit à Yachtig.
- 6- Si à la suite d'un cas de force majeure, le stage ne pouvait avoir lieu, les sommes versées seraient intégralement remboursées.
- 7- La réservation intervient après versement d'un acompte d'au moins 30% du prix du stage.
- 8- L'inscription implique de savoir nager, d'être médicalement apte à naviguer, d'être âgé de 15 ans minimum. Pour les mineurs, sont exigées une autorisation parentale ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison.
- 9- Toute réclamation ou suggestion relative à l'organisation ou au déroulement d'un stage, cours, d'une location ou prestation doit être adressée, accompagnée des éventuels justificatifs, à l'attention de Gilles ROBERT en précisant votre identité complète, la prestation concernée, le lieu et la date :

- Par courrier : 14, Kerliguet 29350 Moëlan sur Mer

- Ou par mél : [yachtig@voilebretagne.com](mailto:yachtig@voilebretagne.com)

A l'issue de cette opération et à défaut de réponse satisfaisante, ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours de notre part, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel) en faisant référence au contrat NAUTISME EN BRETAGNE.